

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-366 DU 24 JUIN 2008
Chargeant Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre
de l'Economie et des finances, de l'intérim de
Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de
l'Industrie et du Commerce pour compter du lundi 23
juin 2008.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République
du Bénin ;
Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
Vu le décret 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

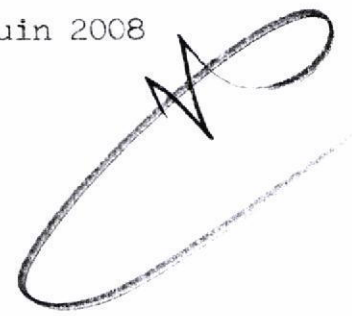
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 23 au 28 juin 2008, Monsieur Soulé Mana LAWANI,
Ministre de l'Economie et des finances est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie
et du Commerce, Monsieur Grégoire AKOFODJI, pendant son absence.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 juin 2008

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 – SGG 2 – AN 2 – HCJ 2 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – MIC 4 –
MEF 2 – MCAT 2 – AUTRES MINISTERS 23 – JORB 1.